

NOTE DE PRESENTATION SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

L'article L 2313-1 du Code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles soit jointe au compte administratif.

La présente note répond à cette obligation et sera disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées durant l'année 2020. Il est en concordance avec le compte de gestion établi par la Trésorerie, qui fait l'objet d'un vote par le Conseil Municipal avant l'approbation du Compte Administratif.

La présentation du Compte administratif et son vote par le Conseil Municipal ont lieu le 2 MARS 2021. La maquette officielle pourra ensuite être consultée sur simple demande au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture des bureaux.

SOMMAIRE

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

- a) Généralités et vue d'ensemble
- b) Les dépenses
- c) Les recettes
- d) Le résultat

II – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

- a) Généralités et vue d'ensemble
- b) Les dépenses
- c) Les recettes
- d) Le résultat et les Restes à réaliser

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I – LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

a) Généralités et vue d'ensemble

La section de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer le quotidien. Elle regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

En 2020, la crise sanitaire a considérablement modifié le fonctionnement des services et leurs besoins. Certaines catégories de dépenses ont beaucoup augmenté. Cependant, d'autres dépenses relatives à des services à l'arrêt une partie de l'année ont été moindres. De ce fait, le résultat de l'année 2020 est quasiment égal à celui de l'année précédente.

VARIATIONS SECTION DE FONCTIONNEMENT					
	2016	2017	2018	2019	2020
DEPENSES	2 184 588	2 296 245	2 300 159	2 413 938	2 462 322
Var DEP n-1	+2,19 %	+5,11%	+0,17 %	+4,95 %	+2,00 %
RECETTES	3 058 435	3 170 687	3 150 557	3 211 043	3 255 409
Var REC n-1	+1,60%	+3,67%	- 0,63 %	+1,92%	+1,40%

« L'effet ciseaux » constaté depuis plusieurs années se poursuit : les dépenses de fonctionnement augmentent de façon plus importante que les recettes.

b) Les dépenses

L'augmentation globale des dépenses de fonctionnement est de 2 % en 2020 (+48.384 €).

Les charges à caractère général, composées principalement des achats de petits matériels et fournitures, des flux de carburants/Electricité/Gaz/Eau, des contrats d'entretien et des prestations de services tels que la fourniture des repas du restaurant scolaire, sont en baisse de 2,2 % ;

Dans cette catégorie de charges, les dépenses de fourniture d'entretien et de petits équipement liés à la gestion de la crise sanitaire ont bien-sûr beaucoup fait augmenter les comptes correspondants (+85,8%). Cette hausse a toutefois été compensée, en parallèle, par la baisse des fournitures de repas, des dépenses de « fêtes et cérémonies » et d'autres diverses dépenses.

Les charges de personnel augmentent de 3,3 %. Cette augmentation est justifiée par le recrutement de 2 agents de Police Municipale (au 13/08 et au 01/10), d'un agent technique (au 01/01) et d'agents auxiliaires nécessaires pour une stricte application du protocole sanitaire à la rentrée scolaire 2020.

Les autres charges comprenant les amortissements, charges financières, subventions, contributions diverses et indemnités d'élus évoluent de 4,1% par rapport à 2019.

VARIATIONS SUIVANT CATEGORIES DE DEPENSES					
	2016	2017	2018	2019	2020
Charges générales	592 074 (+3 %)	612 723 (+3,5 %)	636 351 (+3,9%)	651 522 (+2,4%)	636 908 (-2,2 %)
Charges de personnel	972 586 (+2,4 %)	1 063 045 (+9,3%)	1 046 740 (-1,5%)	1 097 845 (+4,9%)	1 133 643 (+3,3%)
Autres charges	619 928 (+1 %)	620 477 (+0,1%)	617 068 (-0,5%)	664 571 (+7,7%)	691 771 (+4,1%)

c) Les recettes

Les recettes n'ont augmenté que de 1,40 % (+ 44.366 €).

Les remboursements de charges de personnel diminuent de 21 %.

Les produits des services, regroupant le restaurant scolaire/Garderies, les autres redevances, les remboursements de charges par les locataires ont eux aussi diminués de 17,2 % cette année. Cette diminution s'explique essentiellement par la diminution des encaissements de la régie du Restaurant scolaire/garderie du fait de la crise sanitaire.

Les impôts et taxes progressent de 2,3 % du fait de l'augmentation des produits des contributions directes (+ 49.539 €) et de la taxe afférente aux droits de mutation sur les transactions immobilières (+10.334 €).

Les dotations et participations augmentent globalement cette année de 7,7 %. La part de la DGF continue de baisser (-7.191 €) et le FCTVA sur les dépenses d'entretien est à peu près égal à 2019 ; La hausse globale est exceptionnelle : Elle est due à une régularisation sur les années antérieures de la participation de la CAF à la gestion des rythmes scolaires.

Les autres produits ont augmenté globalement de 1,9 % . Ils sont constitués, d'une part des revenus des immeubles (- 5 % du fait des remises de loyers consenties aux professionnels lors du 1^{er} confinement), et d'autre part des produits exceptionnels qui sont en hausse (remboursement de sinistres par assurances).

VARIATIONS SUIVANT CATEGORIES DE RECETTES					
	2016	2017	2018	2019	2020
Rbt. charges de personnel	40 661 (+30,7 %)	66 968 (+64,7 %)	33 527 (-49,9 %)	25 132 (-25 %)	19 857 (-21%)
Produits des services	178 713 (+40 %)	166 551 (-6,8 %)	185 328 (+11,27%)	196 245 (+5,9%)	162 388 (-17,2%)
Impôts et taxes	2 315 799 (+2,7 %)	2 385 417 (+3,1%)	2 442 743 (+2,4%)	2 507 319 (+2,6%)	2 565 317 (+2,3%)
Dotations et participations	406 986 (-13,4 %)	386 888 (-5%)	376 637 (-2,7%)	358 895 (-4,7%)	386 690 (+7,7%)
Autres produits	116 275 (-7,5 %)	164 863 (+41,8%)	112 322 (-31,9%)	123 453 (+9,9%)	121 156 (-1,9%)

d) Le résultat

A la fin de l'exercice 2020 on constate donc un excédent de fonctionnement de 793.087,09 €

Cet excédent constitue la capacité d'autofinancement (CAF) brute de la collectivité ;

Elle a vocation à couvrir en priorité le remboursement de la dette en capital.

Selon les règles de la comptabilité publique, le Conseil Municipal a la possibilité de reporter cet excédent sur la section de fonctionnement (C/002) ou de l'affecter tout ou partie sur la section d'investissement (C/1068).

Cependant, si un besoin de financement en investissement est déterminé, l'affectation devra au moins couvrir ce besoin.

I – LA SECTION D'INVESTISSEMENT

a) Vue d'ensemble et généralités

La section d'investissement prépare l'avenir ; Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

Le budget d'investissement regroupe :

- **En dépenses :** outre le remboursement du capital des emprunts, toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité.
- **En recettes :** outre les emprunts nouveaux et les amortissements, le fond de compensation de la TVA (rembt de la part TVA des investissements de n-2), les recettes perçues en lien avec les permis de construire (TAM), les subventions accordées pour les opérations d'investissements.

Les Recettes et dépenses d'investissement réalisées en 2020 se répartissent de la façon suivante :

RECETTES		DEPENSES	
Excédent 2019 reporté	2.891.464	Capital des emprunts	118.498
Excédent de fonc capitalisé	797.105	Travaux construction (nouv bât)	2.944.200
		Trav.Etudes & MO projet école	93.577
		Trav. installation bungalows Ecole	46.202
		Travaux sur bâtiments existants	57.039
Amortissements	181.271	Trav de voiries et autres inst. tech	183.045
FCTVA et TAM	236.742	Trav et aménagement de terrains	23.733
Subventions d'équipement	333.245	Acquis div (Mob., mat, terrains)	94.167
Emprunts		Frais d'études et autres	31.060
		Rbt TAM	231.364
cautions	934	Rbt cautions	936
Avances forf	4.769	Rembt avances forf et cautions	4 769
Total des recettes	4.445.530	Total des dépenses	3.828.590

b) Les dépenses

En 2020, les importantes opérations d'investissements engagées n'ont pu être soldées en fin d'année du fait du retard pris lors de l'arrêt des travaux entre mars et mai 2020. Elles seront clôturées dans le 1^{ère} semestre 2021

Les dépenses réalisées représentent 72 % des prévisions.

- ✓ **Une grosse partie des dépenses d'investissement de 2020 (2.944.200 €) correspond aux travaux de construction des 4 opérations en cours :**
 - 1.569.039 € pour la construction de la nouvelle MPT et du CLSH
 - 732.411 € pour la construction d'une salle des mariages accessible
 - 413.105 € pour la construction du « petit café » et de la maison de santé pluri-professionnelle
 - 229.645 € pour la réhabilitation du bâtiment de « La Prébende » (locaux du Relais d'Assistantes Maternelles).
- ✓ **Des études et le début des travaux de Maîtrise d'œuvre du projet d'extension de l'école ont été réalisés sur 2020 pour 93.577 €**

- ✓ **Des travaux ont dû être réalisés pour l'installation de bungalows** nécessaires suite à la création d'une classe supplémentaire à la rentrée 2020, **pour 46.202 €.**
- ✓ **Les travaux sur bâtiments existants pour 57.039 €** correspondent aux travaux effectués sur divers bâtiments communaux (Ecoles, CSC, Eglise, chaufferie...).
- ✓ **Les travaux de voirie ou d'installations techniques (183.045 €)** correspondent à :
 - 128.122 € pour les travaux de sécurité et de cheminement
 - 12.034 € pour des études et les travaux nécessaires concernant les eaux pluviales
 - 31.032 € pour les travaux Impasse de la Grande Sure
 - Le reste soit 11.857 € pour d'autres travaux divers
- ✓ **Les travaux d'aménagement et d'installations sur terrains** concernent l'acquisition des de structure pour le skate-park.
- ✓ **Les diverses acquisitions pour 94.167 €** concernent essentiellement le mobilier de la nouvelle MPT et du Bar/restaurant, du mobilier scolaire et périscolaire, le mobilier du RAM et de la Police Municipale, l'acquisition de vélos électriques pour la Police Municipale, l'équipement en VPI de 3 classes, des logiciels et du matériel informatique, du matériel technique,...
- ✓ **Les frais d'études ou autres (31.060 €)** correspondent aux études concernant l'avenir de l'école et aux études effectuées par le CEREMA concernant la voirie.
- ✓ **231.634 €** de Taxe d'aménagement concernant les locaux professionnels de Centr'Alp 2, indument perçue en 2019 et qui a dû être remboursée.

c) Les recettes

Les recettes d'investissements effectives de l'exercice 2020 représentent 4.445.530 € et donc 84 % du budget prévisionnel.

Outre les recettes constituées par les excédents de 2019 (excédent de fonctionnement capitalisé + excédent d'investissement) pour 3.688.569 €, le FCTVA, le produit des Taxes d'Aménagement et les amortissements, **les principales recettes concernent les participations et les subventions de financement des opérations en cours pour 333.245 € :**

- 50.000 € de fonds de concours de la CAPV pour le café/restaurant
- 62.667 € du Département pour la mise en accessibilité de la salle des mariages de la Mairie
- 195.212 € pour la MPT
- 25.366 € de participation de la ville de MOIRANS pour les travaux sur la RD 592.

d) Le résultat et les restes à réaliser

Le résultat budgétaire de 2020 pour l'investissement est de + 616.939,76 €

Ce résultat sera à reporter en 2021 en excédent d'investissement

Les dépenses d'investissements ayant fait l'objet sur 2020 de bons de commande, engagements ou marchés, **et non réalisées**, doivent obligatoirement faire l'objet d'un report sur 2021. Il s'agit des **RESTES A REALISER.**

Ces « restes à réaliser » en dépenses d'investissement, pour un montant total de 989.180 € correspondent à :

- Engagements/commandes PLU : 6.000 €
- Engagement versement subv d'équipement COUBLEVIE : 100.000 €
- Engagement/commande véhicule PM : 33.000 €
- Engagements/commandes mobilier Cuisine/bar/rest + divers : 72.600 €
- Engagements/commande matériel PM : 1.600 €
- Engagements/commandes aménagements terrains : 23.880 €
- Marchés Opération du Bourg : 147.000 €
- Marchés op MPT/clsh : 271.000 €
- Marchés op Salle conseil/mariage : 70.000 €
- Marchés op RAM Prébende : 20.000 €
- Marché MO Groupe scolaire (1ere tranche) : 113.000 €
- Engagements/commandes Divers travaux sur bâtiments : 21.500 €
- Marché op Vidéo-protection : 72.000 €
- Engagements/commandes divers travaux et installations sur voiries : 37.600 €

Les restes à réaliser en RECETTES d'investissements se montent à 368.220 €. Il s'agit de :

- Solde subv. Région Maison Médicale : 100.000 €
- Solde subv département CLSH : 29.600 €
- Subv. Département RAM/PREBENDE : 47.300 €
- Subv. CAF pour ALSH : 191.000 €
- Cautions : 320 €

Il résulte de ces éléments, un besoin de financement pour l'année 2021 de 4.020,24 €

Excédent INV - RAR dépenses + RAR recettes

Soit 616.939,76 € - 989.180 € + 368.220 €

Ce besoin de financement sur 2021 devra obligatoirement être couvert par l'affectation du résultat de fonctionnement de 2020 déduction faite du remboursement de la dette en capital.

A ST-JEAN-DE-MOIRANS, le

Le Maire,

Laurence BETHUNE

